

Une interruption de séance est prononcée à 17h26, afin d'accueillir les élus, ainsi que les fonctionnaires municipaux, nationaux et métropolitains.

La réunion reprend en **Réunion Publique** à 17h35.

Le Président a reçu les excuses de Geneviève LEVY, Députée du Var, retenue à Paris ; ainsi que de Maurice BILLO, Président de l'Association Saint Maur, qui lui a fait visiter Lundi 17 Septembre, en attendant l'inauguration officielle, les travaux liés à la rénovation de la Chapelle.

Sont présents au niveau des élus municipaux : Mohamed MAHALI, Jean-Guy DI GIORGIO, Michel LANDOLFINI, Amaury CHARRETON, Florence FEUNTEUN, Albert TANGUY, Valérie MONDONE.
Est aussi présente, Cécile MUSCHOTTI, nouvelle habitante du quartier, et Députée de la 2^{ième} circonscription du Var.

M. CHENET, Directeur, représente le Service des Espaces Verts ; M. BRUNET, Directeur, représente le Service Propreté ; le Major URSULET représente la Police Nationale.

Sans oublier la Police Municipale et les Services Techniques.

Sont aussi représentés, la Fédération des CIL de l'Ouest Toulonnais, le CIL de Claret, le CIL de Barbès, le CIL du Jonquet et le Club des Retraités de Claret-Valbourdin.

Virginie RABISSE représente le Journal Var Matin.

A cette réunion publique, sont présents une quarantaine d'adhérents, soit en tout un peu plus de 60 personnes présentes.

Il es alors passé au **Cahier de Doléances** du CIL.

Avant le Président précise que bien que nous ayons eu en 2017 un taux de satisfaction de nos demandes de 88,23% (pour rappel 45 demandes satisfaites sur 51 présentées), il convient de passer à l'étude de notre Cahier de Doléances, tel qu'il a été communiqué à la Ville de Toulon, dans un ordre un peu différent, et avec des questions regroupées par intervenant, mais toutes les questions évoquées dans le Bulletin qui a fait l'objet d'un boîitage systématique du quartier (750 boîtes aux lettres), seront abordées.

Vous pourrez évoquer les points qui ne figurent pas dans l'ordre du jour en fin de séance, au moment des questions diverses.

Question n°1: Demande de création d'un circuit de minibus Gare-Claret-Valbourdin-Saint Roch-Gare.

Quelle est la réponse à la question du 16 Septembre 2016, lors de l'enquête publique du PDU ?

Question évoquée à la Réunion Publique du 21 Septembre 2017 (soumise aux services pour étude) et à celle du CIL de Claret le 28 Juin 2018.

But : Réduction de la Place de la Voiture, Réduction de la Pollution, Desserte des quartiers et des commerces de quartier.

Amaury CHARRETON répond qu'en budget constant on ne peut pas faire plus. Il n'y a pas de possibilité de créer une ligne supplémentaire.

Par contre, la ligne 15 qui est un succès, et qui dessert maintenant le Port, toutes les 15 minutes, un peu prolongée, pourrait venir rejoindre la ligne 20 et ainsi, un peu répondre au besoin exprimé ; mais pas avant une bonne année (fin 2019 ?).

Dans un souci de lutte contre la pollution, l'annonce d'Amaury CHARRETON d'un bus tout électrique est une bonne chose.

Question n°2 :

a) Avenue de Valbourdin, création de fonds de bateau de la Rue Garnero en allant vers l'école maternelle.

Annoncé en 2017 par Yannick CENEVARD, pour 2018. Où en est-on ?

Amaury CHARRETON indique qu'il y a un problème technique avec tous les réseaux existants actuellement et l'étroitesse des trottoirs.

b) Rue Jean-Baptiste Vin. Goudron dégradé dans la rue.

Ratée en 2016. Ratée en 2017. Devait faire l'objet d'une priorité en 2018.

Amaury CHARRETON indique qu'elle est programmée avec l'enrobeuse-projeteuse que la Ville a acquise, pour fin 2018, ou plutôt pour 2019.

Question n°3 :

a) Réduction de la bande jaune au bas de la Rue Jean-Baptiste Vin, pour gagner deux places de stationnement.

Demande effectuée en visite de terrain du 4 Septembre 2017, et de la Réunion Publique du 21 Septembre 2017.

Amaury CHARRETON indique que cette bande jaune a été réduite le jour même de l'Assemblée Générale pour gagner une place (on ne pouvait pas faire plus) au lieu de deux.

b) Angle Bd Bianchi et Rue Jean Duville, pour la sécurité des écoles, mettre un deuxième feu, en cascade, avec celui existant, à l'angle du Bd Bianchi et de la Rue Jean Duville, en face de l'ancien coiffeur pour hommes ; afin que les véhicules venant du Bd Bianchi ne bloquent l'accès à la Rue Jean Duville.

Mme Céline BELZIC-LEROUX parente d'élève école maternelle, demande la parole et propose de généraliser le 30 à l'heure autour des deux écoles du quartier avec, en plus, des panneaux triangulaires « endroit fréquenté par les enfants ».

Pascal GUICHETEAU propose l'installation de radars pédagogiques supplémentaires.

Il est aussi proposé le marquage au sol de damiers, interdiction de s'arrêter.

Amaury CHARRETON est sceptique sur l'utilité du feu supplémentaire, dont une étude est toutefois en cours.

La sécurité autour des écoles est une priorité assure Amaury CHARRETON qui, compte tenu de l'incivisme est dubitatif sur le succès d'une limitation généralisée à 30 km/h.

Le Président demande qu'une solution de sécurisation soit trouvée, et rappelle que la présence épisodique de la Police Municipale aurait un effet dissuasif, en plus des deux personnes sécurité école. Ce qui a déjà été fait.

Michel LANDOLFINI, Adjoint en charge de la sécurité, ne nie pas devoir être peut-être plus répressif, en faisant des patrouilles aléatoires, qui peuvent être programmées si des signalements sont faits à leurs référents de la Police Municipale par les personnes chargées de la surveillance des abords des écoles.

Le Président rappelle d'étudier toute solution allant dans le sens de la sécurité, et insiste pour la présence aléatoire à l'entrée du matin, ou à la sortie de 16h30, de la Police Municipale.

Question n°4 :

a) Place Commandant Lamy : Demande de la mise en place d'un Sapin de Noël de moins d'1m70, qui sera décoré par les élèves de l'école pour Noël 2018.

Demande du CIL du mois de Mai.

M. CHENET, Directeur des Espaces Verts, indique que les demandes des CIL sont toujours honorées et qu'il a bien vu passer la demande.

b) Lutte contre l'Ailante.

Sur le site de la Ville, un article bien détaillé existe, mais cela ne suffit pas.

Les services concernés vont-ils plus s'investir dans la lutte contre ce fléau et donner l'exemple ?

Une campagne d'information pourrait-elle être envisagée par la diffusion de l'article ?

Le Président indique que cette année il y a une recrudescence exponentielle de cet arbre, où les oiseaux ne viennent pas, en raison de la pluie et de la chaleur.

M. CHENET, Directeur des Espaces Verts, indique que les services n'ont pas les moyens de faire plus, d'autant que l'on ne peut plus utiliser de produits phytosanitaires.

Aux interventions de Laurence SINIBALDI, c'est d'ailleurs un leitmotiv moult fois répété de M. CHENET « zéro phyto, zéro phyto, zéro phyto... » ; et qu'un arrachage fragiliserait les talus.

Le Président rappelle qu'il faut arracher les plans dès leur apparition, en raison d'une croissance très rapide, à défaut procéder à une coupe cinq à six fois par an.

M. CHENET précise qu'il n'a pas les moyens de faire autant, seulement une fois (au mieux deux) par an.

Il rappelle que pour les particuliers l'information est sur le site.

Le Président indique que le CIL a diffusé le lien à ses relations. Toutefois, comme il y en a beaucoup dans le quartier chez des particuliers –recensement effectué pour le CIL par Jean-Jacques BEAUJON- le Président réitère sa demande de procéder à une information plus large par diffusion de flyers par exemple, où le CIL pourrait s'associer, afin que chacun s'empare du problème.

M. CHEET, Directeur des Espaces Verts, en l'absence de Michel BONNUS, Adjoint en charges excusé, n'amène pas de réponse.

Question n°5 : Place Commandant Lamy.

Embellissement du Monument aux Morts en prévision des cérémonies du centenaire de l'Armistice 1918, le 11 Novembre prochain, en présence d'enfants de l'école élémentaire du quartier.

Demande de la remise en peinture blanche des grilles.

Epandage de graviers blancs à l'intérieur des grilles du monument.

Procéder à l'amélioration des 2 jardinières jouxtant le Monument aux Morts (taille des arbustes, plantations supplémentaires).

Aurons-nous la présence d'au moins un Porte Drapeau ?

Pour le Porte Drapeau, Florence FEUNTEUN indique qu'il faut saisir la Maison du Combattant.

Pour le Monument, M. CHENET indique que tous les Monuments aux Morts sont régulièrement rafraîchis avant les cérémonies, et que cela a été fait en Avril.

La taille des arbustes a été effectuée, d'autres arbustes devraient être plantés d'ici là.

Pour la peinture et le gravier, en l'absence de Martine BERARD Adjointe en charge, M. CHENET qui ne parle que de rafraîchissement, n'amène pas de réponse plus précise.

Question n°6 :

a) Impasse Nussbaum : Remplacement d'un poteau EDF fortement dégradé à l'entrée de l'Impasse.

Amaury CHARRETON qui précise qu'il ne faut plus dire EDF, ni même ERDF, mais ENEDIS, ce qui apparemment est très important, indique que pour éviter des coupures pendant les travaux de remplacement d'un poteau, il y a maintenant la possibilité de bien réparer avec de la résine, pour éviter les chutes de béton.

Cela vient d'être fait, précise le Président, qui a eu l'information par Mme BASILLE, de l'Impasse Nussbaum, qui remercie d'ailleurs toutes les personnes concernées.

b) Poursuite de l'enfouissement des lignes électriques dans le quartier, et en particulier Avenue de Valbourdin.

Amaury CHARRETON indique que chaque année la Ville de Toulon, à parité avec ENEDIS, consacre un budget pour l'enfouissement des lignes. 600 kms ont été faits sur les 1000 kms du Réseau Toulonnais, la Ville de Toulon étant propriétaire du réseau et ENEDIS prestataire.

Une étude se poursuit dans le secteur, avec la problématique des lampadaires publics souvent apposés sur ces poteaux.

Pas programmée pour 2018 en tout cas.

A l'étude.

Pas de réponse plus précise de la part d'Amaury CHARRETON.

Question n°7: Propreté.

Demande une campagne plus intensive concernant la lutte contre les dépôts sauvages.

La Ville envisage-t-elle des sanctions ?

En préambule de cette question concernant la propreté, le Président rappelle que la Propreté c'est aussi le ramassage régulier des « poubelles » par Pizzorno Environnement.

A ce sujet il lance un appel à ceux qui se garent Rue Chaptal.

Relayé par les Services de la Ville, il a reçu un relevé d'anomalie, n°70633, de Pizzorno, concernant la collecte dans la Rue Chaptal, où le camion de ramassage ne peut passer, en raison du stationnement anarchique (plusieurs fois)

Le Président lance donc un appel au civisme, faute de quoi le ramassage ne pourrait plus se faire, et des sanctions prises.

Florence FEUNTEUN abonde dans ce sens, et Michel LANDOLFINI indique que des PV pourraient être dressés.

Concernant les dépôts sauvages, qui ont été à l'ordre du jour de la dernière réunion avec les élus, de la Fédération des CIL de l'Ouest Toulonnais, M. BRUNET, Directeur en charge du service, indique qu'au niveau curatif, par redéploiement de moyens de Pizzorno, un ramassage régulier des 40 lieux récurrents de l'Ouest est effectué.

Le reste sur signalement au coup par coup.

Il rappelle que pour les particuliers, toutes les déchetteries de la Métropole sont accessibles gratuitement, ainsi que le ramassage devant sa porte, par simple appel à Pizzorno.

Sauf gravats, produits nocifs...qui doivent être amenés sur place.

Pour les déchets verts, ramassés directement par la Mairie, également gratuitement, par appel préalable au Service.

Pour la pédagogie, un flyer a été réalisé par la Ville, dont le CIL s'associera à la diffusion, et qui est d'ailleurs mis à disposition dans la salle.

Le Président insiste, et demande pour les sanctions, qui ne sont pas de la compétence de M. BRUNET.

Florence FEUNTEUN indique que cela coûterait des sous, il faudrait recruter 4 à 5 personnes « environnement » pour ce faire, et la justice ne suit pas toujours.

Elle fait là encore appel au civisme.

Une adhérente signale une recrudescence des crottes de chiens.

Le Président abonde dans son sens, y compris dans le jardin « enfant » à côté de l'école maternelle de la Cité de l'Épargne, alors qu'un parc à chiens le jouxte.

Il indique que des points sacs et poubelles ont été rajoutés à la demande du CIL.

CIL qui a essayé de sensibiliser les habitants par un appel dans le Bulletin Spécial Assemblée Générale, ainsi que par voie d'affichage, affiches fournies par la Ville.

Une adhérente signale en particulier la Rue Sainte Rose. Il en est d'ailleurs de même des trottoirs de l'Avenue de Valbourdin.

M. BRUNET indique qu'il en prend note et que les services vont en être informés.

Pour diminuer les dépôts sauvages, une réduction des points d'apports volontaires ayant été préconisée par ailleurs, Jean-Guy DI GIORGIO, Adjoint au Maire en charge du SITTOMAT, précise qu'il n'y est pas favorable, et que la Ville de Toulon devrait, au contraire, en installer plus pour être « dans les clous ».

Toujours sur la propreté, une adhérente signale qu'elle ramasse, très régulièrement, des mégots de cigarettes aux arrêts de bus et, surtout, sur les plages.

Après quelques échanges, Jean-Guy DI GIORGIO indique qu'il y aura, en 2019, deux plages sans fumeur à Toulon.

Questions diverses :

* Le Président, relayant un courriel du 4 Septembre, indique que la Ville de Toulon s'est dotée de 35 panneaux d'expression libre, ce qui est une bonne chose.

Ces panneaux sont réservés à l'affichage d'opinion et aux associations sans but lucratif, tout affichage commercial étant interdit.

Or, ces panneaux sont régulièrement entièrement recouverts par des affiches de spectacles commerciaux, y compris les affiches des associations. Panneaux entièrement recouverts, même s'il n'y a qu'un seul spectacle (même affiche répétée plusieurs fois).

Que compte faire la Ville pour faire respecter l'arrêté municipal du 23 Février 2017 ?

Mohamed MAHALI précise qu'il n'y a pas de vide juridique, et que l'arrêté municipal du 23 février 2017, que le Président a cité, vient compléter le précédent de 2008.

Sur signalement, lorsque les panneaux d'expression libre sont surchargés, une entreprise spécifique est appelée pour enlèvement, tous les 15 jours.

Ce qui n'empêche pas la Ville de se retourner contre les afficheurs inciviques.

Mohamed MAHALI demande qu'on lui signale les problèmes au fur et à mesure.

* Françoise HIVERT signale un problème récurrent de bruits, invectives, jeux de boules...dans le jardin de la Place des Pins jusqu'à 3-4 ou 5 heures du matin, et qu'elle n'arrive pas à avoir le n°04 94....que lui a donné l'association « Claret Vigilance ».

M. LANDOLFINI rappelle que depuis le 1^{er} Septembre, la Police Municipale ne tourne plus la nuit.

Le Major URSULET, de la Police Nationale, invite à faire systématiquement le 17.

Le Président réitère cette information en demandant à Françoise HIVERT de le faire.

* Marie-Louise SABIN revient sur le trou noir au niveau de la crèche, pour l'éclairage public.

Le Président rappelle que cela a été signalé lors de la visite de terrain du 4 Septembre. Une solution est à 'étude, peut être par élagage, un lampadaire étant complètement au milieu des branches du platane.

* Mme MANAVELLA soulève une question concernant les alentours de l'école maternelle de la Cité de l'Épargne.

Celle-ci étant située dans périmètre du CIL de Claret, le Président l'invite à se rapprocher de Daniel PASTOR, Président du CIL de Claret, présent dans la salle.

* Fanny GUICHETEAU, concernant la vitesse et la sécurité, souhaite des améliorations Avenue de Valbourdin, sens unique avec élargissement du trottoir, passage piéton surélevé...

Amaury CHARRETON indique que l'Avenue de Valbourdin, sans pluvial, est une grande artère de passage, dont le devenir revient régulièrement sur le tapis. Toute modification la concernant aurait inmanquablement des retombées dans tous les secteurs proches ; par ailleurs, une mise en sens unique obligerait les riverains à faire des détours importants pour rentrer chez eux.

Pour l'instant, rien de prévu à ce niveau.

* Une adhérente signale un frigo déposé sur le trottoir en face de chez elle, Avenue de Valbourdin. Il en est pris note.

Il n'y a plus de questions.

Le Président lève la séance à 19h15, et invite les participants à partager un moment de convivialité autour d'un apéritif, sous la houlette de Rose-Marie PARET.

Fait à TOULON, le 4 Octobre 2018.

Le Président

La Secrétaire Générale

Fernand RAMBERT

Maryline DUFOUIL